

Pierre GATTAZ, ministre ?

Au point où en sont les choses, avec ce gouvernement qui cède à toutes les demandes du patronat et qui prête une oreille on ne peut plus favorable à ses nouvelles exigences, **pourquoi ne pas tout simplement faire entrer le MEDEF au gouvernement, ce serait plus simple et plus honnête !**

Le CICE, le Pacte de Responsabilité, le Crédit Impôt Recherche, les lois Macron et Rebsamen étaient supposés créer un million d'emplois : rappelons-nous que Manuel VALLS avait été ovationné, lors des journées d'été de 2014 du MEDEF, pour avoir déclaré son amour des entreprises, quand les participants portaient à la boutonnière le pin's « un million d'embauches ».

Où en sommes-nous aujourd'hui :

- ☛ Le Medef demande une « simplification » du Code du Travail – nous savons que ce serait au détriment des droits des salariés,
- ☛ Une baisse du « coût du travail »,
- ☛ Une baisse des « charges » et impôts sur les entreprises,
- ☛ La fin des 35 heures,
- ☛ Une nouvelle réforme des retraites (voir les discussions sur l'ARRCO/AGIRC).

Il y a un an déjà, il avait déposé un « cahier de revendications » comportant, entre autres :

- ☛ La suppression de jours fériés,
- ☛ L'allongement de la durée du travail,
- ☛ Le droit de payer les salariés en-dessous du SMIC.

Toutes ces mesures étaient chiffrées en termes de création d'emplois, on a vu le résultat : le chômage stagne (s'il ne recule pas, c'est par le moyen de « bidouillage » des chiffres...), et la croissance est quasi-inexistante.

Tous les milliards, généreusement, octroyés aux grandes entreprises n'ont servi qu'à engraisser les actionnaires :

voir les résultats de la Bourse, qui, elle, se porte à merveille.

Lors de l'Assemblée générale de la CGT, qui s'est tenue le 25 août, notre secrétaire général a fixé les objectifs de notre organisation : salaires, emplois, pouvoir d'achat. Ces objectifs sont-ils suffisamment concrets pour motiver les salariés (actifs et retraités), les inciter à participer aux journées d'action, à entrer en grève ?

En ce qui concerne les partis politiques (une organisation syndicale ne peut pas être coupée de la politique, tout est politique, à commencer par le prix du pain !). Quelles alternatives proposent-ils aux mesures des Républicains, largement diffusées par les médias, à celles mises en place par le gouvernement avec le soutien du parti socialiste ?

Ne nous laissons pas abuser par les annonces du Front National, dont certaines pourraient emporter notre adhésion, elles ne sont que de la poudre aux yeux, toutes ses actions l'ont démontré, notamment lors de la bataille pour la défense de nos retraites, qui nous concerne particulièrement. **Il est urgent que la vraie gauche se fasse entendre et fasse connaître largement ses propositions, chiffrées et argumentées, en termes de salaires, de protection sociale, etc.**

De l'argent, il y en a, énormément. Il est le résultat de notre travail, à nous salariés, actifs ou retraités, il ne doit pas aller uniquement à la minorité d'exploiteurs qui n'ont souvent jamais eux-mêmes mis les pieds dans une entreprise et ne connaissent rien au monde du travail.

C'est pourquoi **nous devons être particulièrement nombreux le 8 octobre**, et pourquoi nous, retraités, devons inciter nos camarades actifs à sortir de l'entreprise, à participer massivement aux manifestations, les convaincre de toucher les patrons à ce qu'ils ont de plus précieux, les profits, en cessant le travail pour leur montrer que c'est nous qui faisons ces profits !

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

Lutte de La Mède (voir notre numéro de juillet/août)

La lutte est suspendue, elle n'a pas obtenu les résultats voulus mais les camarades sont contents de l'avoir menée dans la dignité. Le projet de Total est bouclé, la procédure a été raccourcie grâce à l'ANI !

Le 23 septembre, action pour les libertés syndicales

En France, comme dans de nombreux pays, les syndicalistes (et particulièrement les adhérents des organisations progressistes, ceux de la CGT notamment) sont discriminés dans l'entreprise mais aussi, trop souvent, jugés en Correctionnelle.

Un questionnaire préparatoire à cette journée a été envoyé à toutes les organisations de la CGT pour permettre un état des lieux.

Le 8 octobre, journée interprofessionnelle...

... à laquelle s'associent FSU-Sud et FO, sur le thème Salaire, Emploi, Conditions de travail. Précisons que, à fin août, seules 170 000 pétitions « salaires » sont enregistrées, sur un objectif de 300 000...

Assemblée générale confédérale du 25 août 2015

Les secrétaires de notre Fédération, qui y ont assisté, ont notamment regretté que la question de la négociation ARRCO/AGIRC ne soit pas abordée dans le rapport d'introduction !

Lors des débats, au contraire, il a été demandé que cette question soit sérieusement prise en compte, soit par une revendication complémentaire pour le 8 octobre, soit pas une journée d'action le 16 octobre 2015.

La crise de l'agriculture, le problème crucial des réfugiés, que les médias dénomment « migrants » il y a encore quelques jours, la question de la syndicalisation et de la vie syndicale ont été abordés lors des débats. **Plusieurs intervenants ont mis en cause l'inaction et les prises de position de la CES (Confédération Européenne des Syndicats).**

En conclusion, le secrétaire général a précisé les revendications importantes que la CGT doit porter :

- *salaires socialisés (dont retraite et AGIRC/ARRCO),*
- *32 h 00 avec une campagne sur le long terme,*
- *libertés syndicales,*
- *8 octobre 2015.*

Forum social Fête de l'Huma

Notre Fédération y sera avec un espace particulier et participera à deux débats samedi 12 :

- ☛ le premier à 11 heures « hydrogène, carburant de l'avenir pour des véhicules non polluants »,
- ☛ le second à 14 h 30 « transport, énergie, industrie, environnement ».

Les militants sont invités à y assister nombreux et à intervenir dans les débats.

En outre, deux stands de lutte seront présents, La Mède (voir ci-dessus) et Boréal, dont la CGT vient de signer, après des négociations appuyées par un bon rapport de force, un accord portant sur le départ anticipé des postés.



1945-2015: 70 ANNÉES
Militant. Internationaliste.

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE (FSM).

Aujourd'hui, 70 ans après sa fondation et dans les conditions d'une crise capitaliste face aux attaques contre le droit du travail, le syndicalisme de classe de la FSM, avec ses millions d'adhérents, partout dans le monde et ses valeurs de solidarité, ses nouvelles luttes et l'ensemble de ses activités, demeure la voix authentique qui porte et défend les intérêts des travailleurs.

Trois secrétaires de notre Fédération se rendront à Sao Paulo (Brésil) du 1^{er} au 3 octobre pour porter la voix de nos syndiqués.

La Confédération, oubliant qu'elle en a été un membre fondateur en 1945, que son premier secrétaire général, Louis Saillant, était CGT, ne s'associe pas à cette célébration et même l'occulte totalement...



120^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CGT

La FNIC CGT et son collectif d'Histoire sociale organise 2 journées d'étude et de réflexion, **les 13 et 14 octobre** à Montreuil, ayant comme thème : « Parlons de syndicalisme et de paix ».

Au programme : du syndicalisme d'entreprise à l'international – paix et désarmement, en préparation du colloque international qui se déroulera durant le 1^{er} semestre 2016.

URGENCE :

Pour s'inscrire : 01.55.82.68.88
ou contact@fnic-cgt.fr.



CONGRÈS DE LA FERPA

La **Fédération Européenne des Retraités et des Personnes Âgées**, qui revendique 10 millions d'affiliés et dont la CGT est adhérente, tiendra prochainement son septième congrès, à Budapest.

A la lecture de son « projet de résolution stratégique » il est à noter que le contenu et l'analyse de la situation économique et sociale en Europe se rapprochent de nos positions et propositions.

☛ La FERPA met en avant que la mise en œuvre de politiques d'austérité au sein de la Communauté européenne a des conséquences sociales et sanitaires dramatiques. Elle appelle à combattre la récession sociale en renforçant la lutte contre la pauvreté et en se mobilisant pour assurer aux personnes âgées les ressources nécessaires pour leur permettre de vivre dignement.

Les conditions d'un « bien vieillir », ne sont pas un luxe mais une nécessité.

- ☛ La FERPA et ses organisations veulent une Europe qui rassemble, qui unit. Elles veulent une Europe qui apprend à ses citoyens à mieux se connaître et à vivre ensemble, une Europe de la solidarité pour tous les âges et pour toutes les catégories socio-professionnelles.
- ☛ La FERPA s'engage à combattre toutes les remises en cause des principes fondateurs de la Sécurité sociale au nom de l'équité et de la solidarité.
- ☛ La FERPA considère comme urgente une revalorisation des pensions à l'échelle européenne, afin de redonner du pouvoir d'achat aux retraités et participer à la relance de l'économie européenne.

Ceci est un condensé du document d'orientation de la FERPA sur des questions essentielles. Il pourrait globalement nous satisfaire, mais ne soyons pas naïfs !

En effet, la FERPA fait partie intégrante de la CES, qui tiendra son congrès fin septembre 2015 avec notamment, en vedettes américaines annoncées, F. HOLLANDE, J.C. JUNCKER et J.M. SCHULZ... Elle compte également, en son sein, des organisations syndicales réformistes que nous connaissons bien, telles la CFDT, FO, la CFTC, ainsi que la CGC dont les orientations, en France, sont loin des nôtres. **Alors prudence, soyons vigilants, car il y a souvent loin de la coupe aux lèvres....**

L'Agenda

- **11-12 et 13 septembre** : la FNIC au Forum social de la de la Fête de l'Humanité.
- **23 septembre** : journée d'action pour les libertés d'action et d'expression syndicales.
- **8 octobre** : journée d'action Salaire, Emploi, Protection sociale.
- **13 et 14 octobre** : journée d'étude du Collectif d'Histoire Sociale.

Au moment où nous préparons ce bulletin, nous n'avons pas les données « cotisations » à fin août, mais nous craignons que les chiffres diffèrent peu de ceux à fin juillet.

Nous voudrions attirer l'attention des camarades sur la question importante de la représentation au Congrès confédéral de 2016 : la répartition des délégués s'effectuera sur la base de la moyenne des FNI réglés à CoGé-Tise le 30 septembre 2015 pour les exercices 2012, 2013, 2014. De même pour le nombre de voix de chaque syndicat.

Il ne reste donc que quelques jours pour rattraper les retards sur les années précédentes (tout en réglant également les FNI et timbres 2015, dont beaucoup sont encore manquants). A noter que

notre Fédération devrait pouvoir envoyer 3 retraités parmi ses délégués.

Rappelons que c'est lors de ce congrès que devrait être enfin réglée la question « un syndiqué = une voix » qui a fait, largement, débat lors du précédent, sans que soit prise une décision, sinon celle de réunir une commission pour travailler sur la question. Peu d'informations de la part de cette commission mais nous savons qu'elle rassemble des éléments.

Un plan de visite des syndicats a été établi par la Fédération. Le secrétariat de l'UFR a insisté pour que les retraités soient invités et associés aux débats qui se tiendront.

Et, comme indiqué précédemment, dès septembre, le secrétariat de l'UFR va aller à la rencontre des sections de retraités.

11^{ÈME} CONFERENCE DE L'UFR FNIC CGT

Comme lors de la précédente conférence, le CEF, direction fédérale, sera présent et assistera à nos travaux, une bonne façon de montrer aux actifs ce qu'est le syndicalisme retraité.



La situation que connaissent les retraités, de plus en plus difficile financièrement avec la non-revalorisation des pensions et la stigmatisation des pouvoirs publics quant à

leur soi-disant situation privilégiée, nécessite qu'elle soit prise à bras-le-corps et que soient mises en œuvre des actions pouvant être suffisamment médiatisées pour que les populations, comme notre ministère de tutelle, nous entendent.

Nos manifestations ne rassemblent que peu de participants et n'ont pour résultat que ... aucun résultat. Il est impératif que, ne disposant pas du levier qu'est la grève, nous puissions déterminer d'autres modes d'action.

Se lier à des grilles, se lancer dans une grève de la faim, menacer de se jeter d'une grue, ce sont des actions sur lesquelles les médias se jettent avec avidité. Devrions-nous en arriver là ? Ou au contraire ne devrions-nous pas privilégier l'action collective plutôt qu'individuelle ?

Nous sommes 15 millions de retraités en France, seulement 110 000 syndiqués à la CGT et seulement 3 800 à la FNIC. Notre première préoccupation ne devrait-elle pas être le renforcement ?

Intervenons auprès du syndicat des actifs pour qu'il informe les sections de retraités du futur départ des adhérents, convainquons les futurs retraités de la nécessité et même de l'intérêt de rester syndiqués. Qui peut, en effet, aider les camarades dans le suivi médical post-professionnel, sinon la section des retraités avec l'appui des actifs ?